Journal du Droit International

Clunet

Paraissant tous les trois mois

Avril-Mai-Juin 2009 n° 2/2009

Directeur : Jean-Michel JACQUET Fondé en 1874 par Édouard CLUNET

Continué par André PRUDHOMME (de 1923 à 1948), Berthold GOLDMAN (de 1950 à 1993) et Philippe KAHN (de 1985 à 2002).

Sous le haut patronage de :

- J. BÉGUIN, J.-D. BREDIN,
- J. DEHAUSSY, P. DRAI,
- J. LEMONTEY, M. LONG,
- M. MARTIN, A. PLANTEY,
- J. VASSOGNE, S. ROZES, P. WEIL

Journal publié avec le concours de la CNUDCI



SOMMAIRE

DOCTRINE

- La cession conventionnelle de contrat en matière internationale, par Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier (doctr. 3, p. 471).
- Le renouveau des restitutions de biens culturels : les modes alternatifs de règlement des litiges, par Marie CORNU et Marc-André RENOLD (doctr. 4, p. 493).

VARIÉTÉS

- Les « class actions » américaines et leur éventuelle reconnaissance en France par Jacques Lemontey et Nicolas Michon (var. 2, p. 535).
- Force normative et multiplicité des sources en droit international des sciences de la vie, par Christian Byk (var. 3, p. 555).

COMMENTAIRES

- France, par Hélène Péroz (Admission d'un renvoi et unité successorale : comm. 8, p. 567), Sylvain Bollée (Gestation pour autrui et actes d'état civil dressés à l'étranger : comm. 9, p. 577), Estelle Fohrer-Dedeurwaerder (Divorce et moment de la saisine du juge : comm. 10, p. 587), Marie-Noëlle Jobard-Bachellier et François-Xavier Train (Licéité de la clause d'élection de for et lois de police applicables au fond du litige : comm. 11, p. 599), Thomas Clay (Chambre de commerce internationale et contrat d'organisation de l'arbitrage : comm. 12, p. 617).
- Luxemboug, par Gilles CUNIBERTI (Connexité et loi étrangère permettant la jonction des demandes : comm. 13, p. 629).

CHRONIQUES

• Cour de justice des Communautés européennes, par Florence Chaltiel, Claude J. Berr, Stéphanie Francq et Catherine Prieto (chron. 3, p. 635).

BIBLIOGRAPHIE

- Comptes rendus d'ouvrages, p. 709.
- Ouvrages reçus, p. 715.
- Revue des revues, p. 717.

INFORMATIONS

• Traités et actualités législatives, p. 721.